

Le Beaudettois

VOUS INFORME

7

Collecte de sapins
de Noël naturels

14

Festival Air de glace

12

Réplique du phare
de Rivière-Beaudette

Municipalité de
Rivière-Beaudette

RIVIERE-BEAUDETTE.COM

Mot du maire



Beaudettois, Beaudettoises Bonjour

En premier lieu, je tiens à vous remercier de m'avoir réélu, pour un 4^e mandat, c'est une fois de plus avec honneur et fierté que je continuerai à vous représenter, merci de la confiance et du privilège que vous m'accordez. Je suis choyé, flatté. Sachez que je m'efforcerai d'accomplir mes tâches avec la même passion, et la même détermination à faire briller et connaître notre belle municipalité. J'ai aussi eu le privilège d'être réélu préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, merci à mes 22 collègues maires et mairesses.

La démocratie a parlé et le nouveau conseil municipal sera composé de trois nouveaux membres, Mme Julie Cyr, M Daniel Laflèche, ainsi que M Cédric Lecompte-Laberge. Trois anciens membres ont aussi la joie de poursuivre la mission, Mme France Rivet Philipon, M Réjean Fournier ainsi que M Ghyslain Maheu, ce dernier fut comme moi, réélu sans opposition. Une pensée et un grand merci à ceux qui nous ont quittés merci pour votre dévouement et votre passion pour Rivière-Beaudette et ses citoyens, Mme Tammy Titley 16 ans et M Dany Paquet 15 ans. Chapeau pour vos accomplissements, bonne continuité à vous deux.

Je suis persuadé que les nouveaux élus(e), sauront vous représenter avec beaucoup de savoir-faire et de volonté, aux 6 membres du conseil, je vous dis Bravo ! Je tiens aussi à féliciter tous les candidats qui auront participé à l'exercice démocratique, et je leur souhaite aussi une bonne continuité.

Comme à chaque fin d'année, le conseil municipal travaille activement à l'élaboration du budget pour l'année à venir. Ce budget en sera assurément un de mode prudence, l'économie ayant été mise à mal avec la pandémie. Nul ne peut prédire quels seront les impacts sur les finances publiques. Cela dit, notre situation financière est excellente, ce qui nous permet d'avancer et de voir l'avenir avec optimisme. Comme par le passé, je suis persuadé que notre niveau de taxation demeurera parmi les plus bas de toute la région.

Plusieurs projets de réfection de rues ont eu lieu cette année, dont le pavage de la Pointe Lalonde, ainsi que du Chemin Houle (prenez note que certaines lacunes constatées sur ce chemin seront réparées dès ce printemps, l'entrepreneur en est avisé).

Nous tenterons de remettre en place les activités habituelles en 2022, Festival Air de Glace, concours de sculptures de neige, distribution d'arbres, programmation estivale, camps de jour ainsi que plusieurs autres qui seront dévoilées en cours d'année. Nos vies, espérons-le reprendront un cours plus normal en 2022.

La municipalité s'engage dans une démarche de réalisation d'une politique municipalité amie des aînés (MADA) dès janvier. À ce propos, un comité de pilotage sera mis sur pied et un diagnostic du milieu sera réalisé entre autres par des consultations publiques afin de connaître les besoins précis de nos aînés.

Beaucoup de travaux dans notre sentier pédestre, notons que nous bénéficions d'une subvention pour y parvenir. Ce sentier saura vous étonner cet hiver, il sera entretenu et accessible tout au cours de l'hiver. Nous avons procédé à l'achat d'un véhicule côte à côte adapté pour cette tâche. Bien sur nos autres installations, patinoire, glissoire seront aussi accessibles lorsque les conditions le permettront pour le plaisir de tous. Une bonne bouffée d'air frais fait toujours du bien.

En terminant, en mon nom et au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom de tous les employés, je vous souhaite un joyeux temps de fêtes que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et plus que jamais la santé.

Fièremment Beaudettois,

Patrick Bousez, maire

CONSEIL MUNICIPAL

FRANCE RIVET
Conseillère # 1

CEDRIC LECOMPTE-LABERGE
CONSEILLÈRE #2

RÉJEAN FOURNIER
Conseiller #3

DANIEL LAFLÈCHE
Conseiller #4

JULIE CYR
Conseiller #5

GHYSLAIN MAHEU
Conseiller #6

Informations et règlements

HORAIRE DES SÉANCES DE CONSEIL

Mardi, 18 janvier 2022 - 19h00

Lundi, 14 février 2022 - 19h00

Mardi, 8 mars 2022 - 19h00

Lundi, 4 avril 2022 - 19h00

Venez nous rencontrer !

NUMÉROS À CONSERVER

Ambulance, police, pompiers

9-1-1

Services Municipaux d'intervention

3-1-1

Sercices communautaires, publics et parapublics

2-1-1

Info Santé

8-1-1

Suret  du Qu bec

450-310-4141

CLSC St-Polycarpe

450-265-3771

Centre Antipoison

1-800-463-5060

H pital du Suroit

450-371-9920

Jeunesse J' coute

1-800-668-6868

Ligne parents

1-800-361-5085

SOS Violences conjugale

1-800-363-9010

Tel-aide

1-855-377-0600

Direction de la protection de la jeunesse

1-800-361-5310

Drogue « Aide & R f rences »

1-800-265-2626

Le Tournant

1-866-APPELLE (277-3553)

Suicide Action

1-514-723-4000

COVID-19

1-877-644-4545

EMPLOY S MUNICIPAUX

NOM / FONCTION	COORDONN�ES
C�line Chayer Directrice g�n�rale	dg@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 221
Linda Sauv� Adjointe administrative	administration@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 222
Sophie Cousineau Coordonnatrice loisirs et culture	loisirs@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 223
Pierre-Luc P�quet Inspecteur municipal	inspecteur@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 224
J�r�mie Marleau Inspecteur hygi�ne du milieu	environnement@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 225
Fr�d�rique Dumur Biblioth�caire	bibliotheque@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 228
Michel B�langer Directeur service des incendies	mbelanger@caserne181921.com 450 269-2931 poste 227
Daniel Lafl�che Directeur adjoint service des incendies	securiteincendie@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 226
Marlyn Gauthier Pr�ventionniste-pompier	mgauthier@caserne181921.com 450 802-0399
Gilles H�mond Inspecteur de la voirie	



**Pour trouver
des ressources!**
Aide alimentaire ou mat rielle, emploi, soutien aux
personnes a n es... et tout autre besoin social

 211qc.ca  2-1-1

Calendrier



Collecte de branches



Matières organiques



Les encombrants



Collecte de feuilles



Recyclage



Ordures ménagères



Bibliothèque



Séance du conseil



Retour de compost

/ JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
					1 Jour de l'an	2
3 Bureaux fermés	4 Bureaux fermés	5 Bureaux fermés	6 Bureaux fermés Collecte spéciale de carton	7 Bureaux fermés	8	9
10	11 Bibliothèque	12 Collecte de sapins de Noël naturels	13 Recyclage	14 Bibliothèque	15	16
17 Ordures ménagères	18 Bibliothèque	19	20 Recyclage	21 Bibliothèque	22	23
24	25 Bibliothèque	26	27 Recyclage	28 Bibliothèque	29	30
31 Ordures ménagères						

/ FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
	1 Bibliothèque	2	3 Recyclage	4 Bibliothèque	5 Festival air de glace	6 Festival air de glace
7	8 Bibliothèque	9	10 Recyclage	11 Bibliothèque	12	13
14 Ordures ménagères	15 Bibliothèque	16	17 Recyclage	18 Bibliothèque	19	20
21	22 Bibliothèque	23	24 Recyclage	25 Bibliothèque	26	27
28 Ordures ménagères						

/ MARS

L	M	M	J	V	S	D
	1 Bibliothèque	2	3 Recyclage	4 Bibliothèque	5	6
7	8 Bibliothèque	9	10 Recyclage	11 Bibliothèque	12	13
14 Ordures ménagères	15 Bibliothèque	16	17 Recyclage	18 Bibliothèque	19	20
21	22 Bibliothèque	23	24 Recyclage	25 Bibliothèque	26	27 Changement de l'heure (avancée)
28 Ordures ménagères	29 Bibliothèque	30	31 Recyclage			



CONTACT POUR REQUÊTE

Si vous avez des interrogations ou des plaintes à formuler concernant la collecte des matières résiduelles (ordures, recyclage et compost);

Si vous avez des questions concernant le déneigement;



Si vous êtes témoin de quelconques blocages au niveau des infrastructures de drainage (fossés, ponceaux, égouts pluviaux);

Si vous notez une défectuosité sur l'un de nos réseaux d'égouts;



Pour toutes autres demandes ou requêtes en lien avec l'environnement ou l'hygiène du milieu, veuillez communiquer avec Jérémie Marleau via l'adresse courriel ci-bas :

environnement@riviere-beaudette.com

ou au 450-269-2931 poste 225

Un responsable de l'hygiène du milieu ou de la voirie veillera à remédier à la situation.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS CHANGEMENT DE JOURNÉE

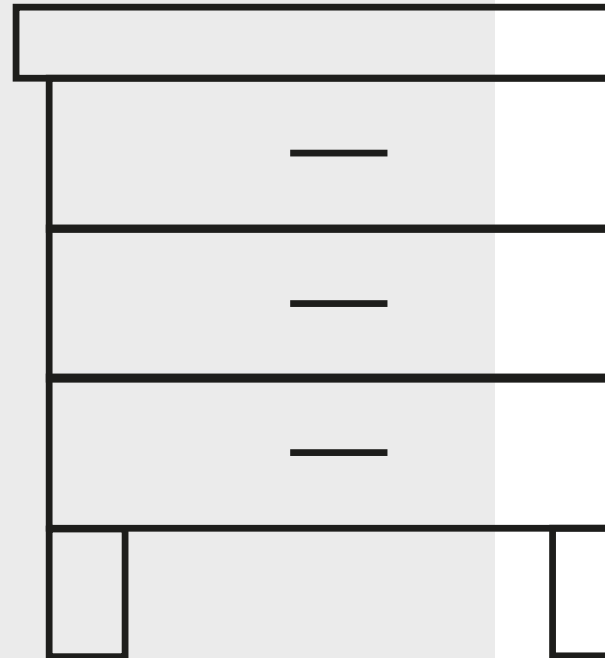
Veillez prendre note, dorénavant la collecte des objets volumineux aura lieu à chaque deuxième mardi de chaque mois à partir de janvier.

Dépôt en bordure de la rue

Les résidus encombrants doivent être déposés en bordure de la rue, pas dans la rue, ni sur le trottoir ou sur une piste cyclable, sans nuire à la circulation, au déneigement des rues et des trottoirs ou au nettoyage des rues.

Heures de dépôt

Les résidus encombrants doivent être déposés en bordure de rue jusqu'à (48) heures précédant la collecte et avant 7 h 00 le jour de la collecte.



Informations et règlements

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que, pour la période des Fêtes, les bureaux de la municipalité ainsi que la bibliothèque seront fermés du 22 décembre 2021 au 7 janvier 2022 inclusivement.

Joyeux temps des fêtes!

RAPPEL

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Petit rappel concernant le stationnement durant la saison hivernale. En vertu du règlement RMH 2014-05, article 7 :

Malgré les normes contenues à l'article intitulé « Règles générales relatives au stationnement sur un terrain municipal ou sur une voie publique », nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre 0 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

VÉHICULE RÉCRÉATIFS

Avant l'hiver nous tenons à porter une attention particulière aux véhicules récréatifs dans les zones résidentielles

Le stationnement et le remisage des véhicules récréatifs (VR), des remorques et des véhicules autres que de promenade sur les terrains privés dans les zones résidentielles suivent certaines normes bien précises pour réduire les irritants qu'ils peuvent occasionner comme l'aspect visuel à l'avant du terrain, leurs dimensions importantes ou l'accumulation de matériaux parfois reliée au remisage des remorques.

Rappelons que l'utilisation des espaces de stationnement sur un terrain privé permet le remisage des véhicules récréatifs seulement en cours arrière et latérale, les véhicules peuvent être stationnés pour remisage et ne doivent en aucun cas servir à l'habitation. Le tout rendu nécessaire pour des raisons de sécurité et pour préserver la qualité de vie des citoyens. Il faut comprendre qu'en plus de réduire le champ de vision des piétons et des automobilistes, le stationnement de ces types de véhicules peut même entraver la libre circulation des véhicules d'urgence ou augmenter les risques lors de nos interventions.

N'hésitez pas à communiquer avec le service technique de l'urbanisme pour obtenir d'avantages d'informations concernant les normes municipales.

PHOTOGRAPHE RECHERCHÉ(E)!

La municipalité est à la recherche d'un(e) photographe amateur pour nos événements.

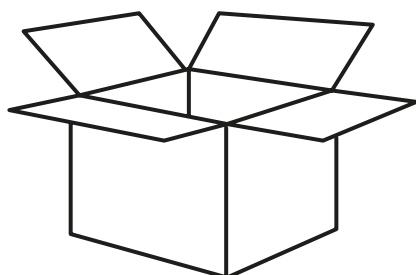
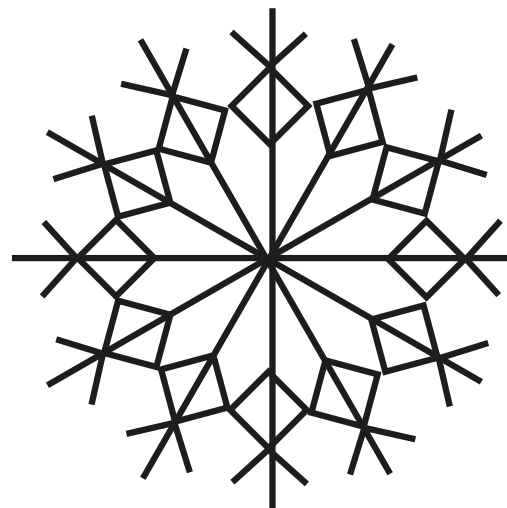
Vous devez posséder votre matériel photo et être disponible lors des événements municipaux.

Toute personne intéressée est invitée à communiquer avec le service des loisirs au 450-269-2931 poste 223 pour par courriel loisirs@riviere-beaudette.com

DÉNEIGEMENT

Selon le règlement 2019-03 RMH 450, article 12 Neige, constitue une nuisance et prohibé le fait de jeter ou déposer sur les voies et endroits publics, dans les cours d'eau, aux extrémités d'un ponceau ou autour de bornes incendie, de la neige ou de la glace. Il est interdit d'installer des piquets et/ou autres objets dans l'emprise de la rue, et ce, afin d'éviter des problèmes lors du déneigement. Les employés de la ville procéderont à l'enlèvement des piquets et/ou autres objets pouvant nuire au déneigement.

De plus, par souci de courtoisie, veuillez garder votre neige sur votre propriété plutôt que chez vos voisins.



COLLECTE SPÉCIALE DE CARTON

Le 6 janvier 2022

Nous vous rappelons que le carton doit être déplié et empilé à côté du bac bleu lors de la collecte. Aussi, les boîtes de très grande taille ne seront pas acceptées (boîte de réfrigérateur ou de très grande télévision, par exemple). Merci de couper ces grosses boîtes pour qu'elles soient bien collectées.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL NATURELS

La municipalité récupérera les sapins de Noël naturels le mercredi 12 janvier 2022.

Vous devez déposer votre sapin en bordure de rue de façon à qu'il ne nuise pas à la circulation routière. Veuillez noter qu'ils doivent être dépourvus de toutes décorations et divers objets. Les sapins de Noël ne respectant pas cette consigne ne seront pas ramassés.

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES



VOTRE CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

dans les différentes collectes et à vos écocentres



Bac bleu - Matières recyclables



Réseau des écocentres - Matières recyclables



Bac brun - Résidus alimentaires



Autres collectes

Pour en savoir plus sur les **autres collectes offertes** (feuilles, résidus verts, encombrants), contactez **votre municipalité**.



PAS CERTAIN?

CONSULTEZ NOTRE OUTIL
D'AIDE AU TRI :

WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

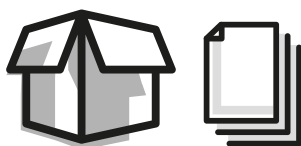



CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES



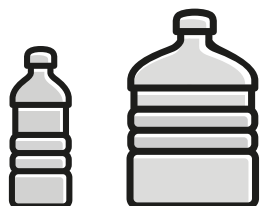
Matières acceptées dans votre BAC BLEU

Papier et carton



- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton (plat et ondulé,  ciré)
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD})

Plastique



- Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles suivants :



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage*

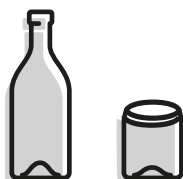
* En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.

Métal



- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

Verre



- **Bouteilles et contenants** alimentaires, peu importe la couleur



WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA



CHARTRE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées à vos ÉCOCENTRES

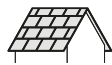
**ÉCO
CENTRE**
VAUDREUIL-SOULANGES

Vaudreuil-Dorion 1
2800, rue Henry-Ford

Rigaud 2
32, rue de la Coopérative

Saint-Zotique 3
2050, rue Principale

De l'île à Pincourt 4
750, boul. Olympique



Bardeaux d'asphalte

1 2



Matériaux de construction secs

1 2 3 4

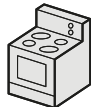
céramique / gypse / verre / fenêtres / toilettes / baignoires et douches en fibre de verre ou en plastique / etc.



Matériaux d'excavation

1 4

asphalte / béton / brique / pierre / sable et gravier

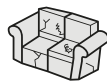


Encombrants métalliques et métaux ferreux

1 2 3

* vidés de tout fluide s'il y a lieu.
** Appareils non fonctionnels.

cuisinières / lave-vaisselle / machines à laver / sècheuses / fours / réservoirs chauffe-eau ou chauffe-huile / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / etc.



Encombrants non métalliques et non réutilisables

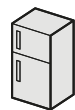
1 2 3 4

meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants etc.



Carton * Boîtes pliées.

1 2 3



Halocarbures * Appareils non fonctionnels.

1

réfrigérateurs / congélateurs / climatiseurs et déshumidificateurs



Pneus hors dimension

1 2



Pneus avec ou sans jante

1 2

* Sans les sacs de plastique.



Bois traité et contreplaqué

1 2 3 4

bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine



Produits électroniques

1 2 3

téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.



Résidus domestiques dangereux

1



* Seuls les contenants **fermés, identifiés** de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.



adhésifs / époxydes / décapants / aérosols / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyants / propane / extincteurs portatifs résidentiels / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / etc.



Produits de la responsabilité élargie des producteurs

1 2 3 4

résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables (Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion, Ni-Zn, PPSPA) ou à usage unique (AAA à D, lithium) de 5 kg et moins



Autres matières

1

bicyclettes, vêtements, jouets, petits articles de maison fonctionnels, livres, cassettes, CD, DVD



WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA



Fièrement VAUDREUIL SOULANGES



CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES



Matières acceptées dans votre BAC BRUN

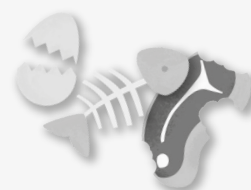
Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os



Marc de café et filtres, sachets de thé



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques



Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides



Du bac à la terre
Collecte des résidus alimentaires

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)



WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA



Loisirs et culture

LE PHARE DE LA POINTE AU BEAUDET

L'arrivée du phare

C'est en 1847 que le capitaine John S. McIntyre conclut de la nécessité de baliser un chenal dans le lac St-François. Le 15 avril de la même année par le biais d'un décret du Conseil, le gouvernement canadien donne l'autorisation pour la construction du phare de la Pointe au Beaudet sur le chemin Penville Baie à Rivière-Beaudette. Jugé essentiel par l'administration des cours de navigation, ce phare permet aux navires d'éviter les bas-fonds et de circuler ainsi en toute sécurité sur le Saint-Laurent. Le phare a une structure carrée en bois de 24 pieds (7,3m) de hauteur, peinte en blanc. Cette tour quadrangulaire est surmontée d'une lanterne en verre circulaire projetant une lumière fixe, de couleur blanche, visible à une distance de 10 miles (16 kilomètres) par temps clair.

Les gardiens du phare

En juin 1948, Alexander MacDonald, un jeune homme de 30 ans d'origine écossaise, est le premier gardien du phare. En plus de cultiver sa terre, il voit à l'entretien et à la surveillance du phare.

Pour ce travail, il reçoit 175 \$ par année. Il demeure gardien du phare jusqu'à ses 75 ans. Il quitte son poste le 22 septembre 1893. Dosithée Daoust prend la relève et garde le phare de 1893 à 1923.

L'incendie

En 1876, le phare est entièrement détruit par un grave incendie. Pour assurer une navigation sécuritaire, on installe alors un feu temporaire alimenté par quatre lampes à bec, placées au sommet d'un poteau.

La reconstruction

En 1877, le gouvernement confie la reconstruction du phare à monsieur R. Cameron, de Lancaster. Celui-ci est construit au coût de 729,50 \$. Le nouveau phare a maintenant une hauteur totale de 36 pieds incluant la lanterne.

La Voie maritime du Saint-Laurent

Le 19 mars 1941, les États-Unis et le Canada signent le pacte de la Voie maritime du Saint-Laurent. L'objectif est de faire du Saint-Laurent une véritable autoroute fluviale entre l'océan Atlantique et le cœur économique des deux pays. L'avènement de la Voie maritime du St-Laurent, en 1959, amène la fin de la vie active du phare après avoir guidé les bateaux durant 112 années. Il est remplacé par un feu d'alignement de 56 pieds (17 m) de hauteur.

L'emblème de Rivière-Beaudette

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Rivière-Beaudette, lors de son assemblée du 12 décembre 1995, adopte le phare comme emblème de la municipalité. Cet emblème est créé par monsieur Jean Benoît, alors conseiller à la municipalité.

La destruction du phare

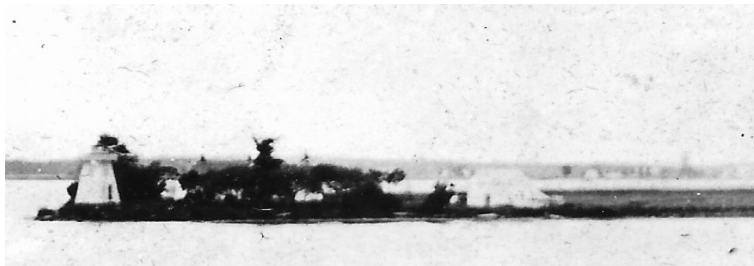
Sans gardien et laissé à l'abandon, le phare se détériore gravement et est démoli en 2014.

Le retour du phare

En novembre 2021, à l'instigation de la municipalité, une réplique du phare est érigée à l'extrémité du chemin même où se situait le phare de la Pointe Beaudet. Ce phare commémore une partie de l'histoire de Rivière-Beaudette et met de l'avant l'emblème qui symbolise la municipalité.

Sources : Le phare historique de la Pointe au Beaudet : rapport de recherche, François Cartier, Historien, 2003

Procès-verbal Municipalité Rivière-Beaudette du 12 décembre 1995.



Loisirs et culture

POLITIQUE DE SUBVENTION EN LOISIR

But de la politique Offrir l'accessibilité à des activités de sport et de loisir aux jeunes de Rivière-Beaudette, à moindre coût.

Objectifs:

- Intensifier la pratique de loisir chez les jeunes;
- Soutenir les familles, tout revenu familial confondu, dans l'inscription des enfants à des activités de loisir;
- Favoriser le développement des activités de loisir dans la communauté. Conditions d'admissibilité
- Une seule activité/réclamation par enfant par année sera remboursée;
- Être âgé de 17 ans et moins, à la date de l'inscription à l'activité;
- Être résidant de la municipalité de Rivière-Beaudette;
- Les frais d'achat ou de location d'équipement ne sont pas couverts;
- Être inscrit à une activité dans l'année financière en cours (1er janvier au 31 décembre) et que le reçu soit daté de l'année en cours;
- Fournir les pièces justificatives suivantes :
 - Preuve de résidence;
 - Preuve d'âge;
 - Reçu d'inscription à l'activité.

Montant accordé

Le montant du remboursement des frais d'inscription est fixé à 75\$ par enfant par année. Cette subvention ne peut pas être doublée si les deux parents demeurent dans des résidences différentes de la municipalité.

Processus de la demande Les demandeurs devront se procurer le formulaire « Demande de soutien aux activités de loisir » aux Services des loisirs et de la culture ou l'imprimer via le site internet de la municipalité. Les demandeurs devront remettre leur formulaire dûment signé et complété aux Services des loisirs et de la culture, accompagné des 3 (trois) pièces justificatives mentionnées ci-haut. La demande de remboursement pour l'inscription à l'activité choisie doit se faire au cours de la même année financière.

Date limite pour déposer les demandes : 30 novembre de chaque année. Date d'émission des chèques : Au plus tard le 20 décembre de chaque année. Un chèque sera acheminé par la poste au demandeur.



Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

POPOTE ROULANTE

Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés, de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi. La popote comprend : soupe, repas et dessert au coût de 7,50\$ et/ou surgelés au coût de 6,00\$ sans taxe, ni pourboire. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

Repas surgelés à venir chercher au centre

- 65 ans et plus: 6\$
- Moins de 65 ans: 7\$

« LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE »

Il s'agit d'une programmation d'activités diversifiées, offertes aux personnes de 50 ans et plus résidant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui contribuent à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale des personnes qui y participent.

POUR COMMANDER, INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS:

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548

www.centredesainesvs.com

reception@ccavs.ca

Loisirs et culture



GUIGNOLÉE

Pour une deuxième année consécutive, nous avons tenu un barrage routier à l'intersection des rues Principale et Sauvé le 27 novembre dans le but d'amasser des fonds qui seront remis au Centre d'action bénévole de Soulanges. Ces dons permettent à plusieurs familles en situation de précarité de recevoir un généreux panier de Noël et de passer un temps des fêtes plus gai.

Nous avons amassé une somme de 4 507,15\$

Un immense merci à tous les généreux donateurs, nos dévoués pompiers, élus, bénévoles! Votre générosité nous impressionne chaque année!

BIBLIOTHÈQUE

Chers abonnés,

D'abord je voulais vous remercier pour votre chaleureux accueil à mon arrivée.

Je tenais aussi à remercier les personnes, abonnées ou non, qui ont fait don à la bibliothèque de nombreux ouvrages.

Votre bibliothèque a revêtu ses beaux habits du temps des fêtes, avec de nombreuses nouveautés qui vous plongeront dans l'ambiance de Noël!

Enfin, sachez que notre caverne d'Ali Baba restera ouverte, durant les congés de Noël!

Attention à quelques changements apportés pour cette période seulement!

Du 20 au 23 décembre et du 27 au 30 décembre :

Lundi 9h-12h

Mardi 9h-12h/13h-16h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h

Alors, venez nombreux, petits et grands!

Je vous souhaite une belle fin d'année 2021, au plaisir de vous rencontrer!

Frédérique, Responsable de la bibliothèque municipale



Loisirs et culture

VISITE DU PÈRE-NOËL

Le 5 décembre dernier, le Père-Noël et ses lutins étaient de passage à Rivière-Beaudette. Ils ont sillonné les rues afin d'effectuer la distribution de cadeaux à plus de 190 enfants sages de la municipalité.

Merci à nos commanditaires:

- Casse-croûte chez Tipit
- Construction Denis Aumais
- Construction Omer Lalonde
- Coteau métal
- Garage Jean-Guy Dicaire
- Maçonnerie Martin Meloche
- Pavillon Ste-Anne
- Rayco électrique
- Service de nettoyage Brille à neuf
- Sud-ouest marine



PATINOIRE

SURVEILLEZ L'OUVERTURE DE LA PATINOIRE!

Dès que la température le permettra, la patinoire et la glissade vous accueilleront! Nous vous invitons à visiter le site web de la municipalité ou la page Facebook des loisirs et culture afin de connaître la date d'ouverture officielle des infrastructures.

Heures régulières d'ouverture du local de la patinoire :

Lundi au jeudi : 18h00 à 21h00

Vendredi : 18h00 à 22h00

Samedi : 10h00 à 22h00

Dimanche : 10h00 à 21h00

Journée pédagogique : 10h à 21h

*Les heures peuvent varier selon les conditions climatiques.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucune vente de breuvage et de collation au local de la patinoire. Les mesures sanitaires en vigueur s'appliquent en tout temps.

N'oubliez pas que nous avons sur place le prêt d'équipement soit : des tubes pour la glissade, patins à glace (selon la grandeur), de l'équipement de hockey et des raquettes.

Bonne saison!

SENTIER PÉDESTRE

Pour ceux qui ne connaissent pas notre sentier pédestre, l'entrée est située au 600 rue Léger.

Nous travaillons depuis plusieurs mois à son réaménagement et à son amélioration. Nous avons ajouté de nouveaux tracés, deux passerelles et avons acquis de la machinerie qui servira à son entretien et à la qualité du balisage du sentier cet hiver.

Éventuellement, nous serons en mesure d'installer des panneaux de signalisation et de repérage afin de permettre aux randonneurs de mieux se situer.

Pour toute question ou suggestion, communiquez avec le service des loisirs et de la culture au loisirs@riviere-beaudette.com

HALLOWEEN

Merci à la ferme La Belle ET SES BÊTES pour leur accueil monstrueusement chaleureux à l'occasion de la fête de l'Halloween! Malgré la pluie, vous avez été nombreux à venir nous visiter!

Merci au casse-croûte chez Tipit d'avoir comblé l'appétit des petits monstres, sorcières et compagnie ainsi que de leur famille!





concours de sculptures sur neige

Qui peut participer?

Tous les résidents et commerçants de Rivière-Beaudette.

Quand?

Du 1er janvier au 28 février 2022

Comment?

En concevant une sculpture de neige chez toi avec ta famille. Ensuite, envoie une photo de cette dernière avec ton prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à : loisirs@riviere-beaudette.com avant le 1er mars 2022.

Pourquoi? Premièrement, t'amuser dans la neige et prendre l'air!
Deuxièmement, pour passer un beau moment en famille!
Troisièmement, pour courir la chance de gagner de magnifiques prix!

Les sculptures seront affichées sur la page Facebook de loisirs et culture Rivière-Beaudette et notre site internet www.riviere-beaudette.com.



Sécurité incendie

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE, UN ALLIÉ EFFICACE CONTRE LES INTOXICATIONS!

Même en faible concentration, le monoxyde de carbone diminue l'apport en oxygène dans le sang, ce qui peut entraîner de graves conséquences.

L'avertisseur de monoxyde de carbone est le seul moyen existant qui alerte en présence de CO dans une résidence. L'avertisseur de fumée NE DÉTECTE PAS le monoxyde de carbone.

Repérer les sources de monoxyde de carbone

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du monoxyde de carbone et causer des intoxications :

- les appareils de chauffage non électrique comme les fournaises au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chaufferettes au propane;
- les véhicules à moteur à combustion comme les automobiles, les motoneiges, les bateaux ou les véhicules tout-terrain;
- les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane comme les cuisinières au gaz naturel, les réfrigérateurs au propane ou les chauffe-eau au propane;
- les outils et appareils fonctionnant à l'essence comme les tondeuses, les scies ou les génératrices;
- les appareils de plein air comme les barbecues, les lampes à l'huile ou les réchauds.

Vous aimeriez annoncer votre commerce dans le Beaudettois?

Il suffit de nous faire parvenir votre carte d'affaire par courriel en format à loisirs@riviere-beaudette.com ou de la déposer à l'hôtel de ville accompagné de votre paiement de 200\$. Votre carte sera insérée dans les quatre parutions du Beaudettois 2022, soit en juin, septembre et décembre.



Service de nettoyage
**Brille
À
Neuf**
Jeannot Grenier
Président
450.567.0642

CASSE-CROUTE
Chez Tipit
Prop.: Gilles & Chantal
620, rue Principale, RR #1
Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0
450-269-2996

Des services qui s'adaptent à votre horaire

- Assistance téléphonique 7 jours sur 7
- Conseillers en ligne
- Ouvert le soir et la fin de semaine

450 763-5500 |  | desjardins.com



Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

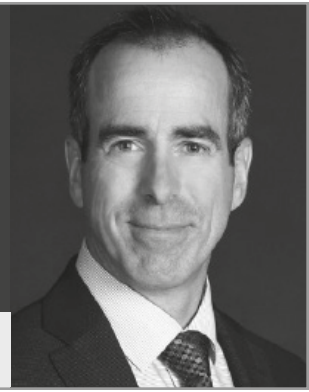


Daniel Gallant

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

info@danielgallant.net
www.gallantstdenis.com

450 601-0880 / 514 402-6843



habitation
Beaudoin
Entrepreneur spécialisé

RBO : 5625-0061-01

Marc-André Beaudoin
438-824-2727

SUD-OUEST
marine.com

Yoland Castagnier

ycastagnier@sudouestmarine.com

480, rue Principale, Rivière-Beaudette, J0P 1R0

t: [450] 269-9900 f: [450] 269-9909 | 888-809-3209

www.sudouestmarine.com



LAVOIE
ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

450 374-4411

Marc-Alain Lavoie, Président
marcalainlavoie@hotmail.ca



450-269-2825

Fax : 450-269-3089

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

Service de nacelle et tarière
Vente et installation de poteaux électriques
Éclairage • Chauffage

Ferme d'alpagas - Chevaux - Anes - Canards & Poules - Petite boutique - encore plus...
Oeufs frais et visite sur réservation

La Belle
ET SES BÊTES

95 CH. HOULE,
RIVIÈRE-BEAUDETTE,
QC, J0P1R0

FERMELABELLEETSES BETES@GMAIL.COM
514-779-1796



Recyclage de métaux
Service de conteneur

601, rue Léger
Rivière-Beaudette
(Québec) J0P 1R0

T 450.269.2000
F 450.269.2057

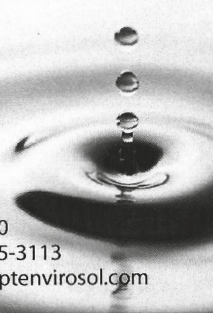
CONCEPT ENVIROSOL

LES PROS DANS LA GESTION DES EAUX

- Étude de sol
- Conception d'installation septique
- Offre d'achat conditionnelle (*achat de terrain*)

BRIAN DELLNER, T.P.

2, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe, QC J0P 1X0
Téléphone : 450 216-3113 - Cellulaire : 514 235-3113
Télécopieur : 450 216-3114 - soletude@conceptenvirosol.com
www.conceptenvirosol.com



DENIS AUMAIS

Propriétaire

T. 450 802-2876

287, CHEMIN DE LA RIVIÈRE
RIVIÈRE-BEAUDETTE
QC J0P 1R0

denisaumais@sympatico.ca

R.B.Q. #8331-9095-49



Fondations MARLEAU

Coffrages

R.B.Q.: 8291-1975-37

Patrick Marleau
Cell.: 514-829-4467

Christian Marleau
Cell.: 514-829-4468

www.fondationsmarleau.com

LE SPECIALISTE



Garage Jean-Guy Dicaire inc.
718, CHEMIN FRONTIÈRE
RIVIÈRE-BEAUDETTE, QC J0P 1R0

Jean-Guy Dicaire
Propriétaire

- Air climatisé
- Injection
- Silencieux
- Freins
- Direction
- Suspension

Tél. : (450) 269-2655 • Téléc. : (450) 269-2187

www.lespecialiste.ca

garagedicaire@sympatico.ca



Marie France

~ COIFFURE ~

ELLE & LUI

Tél. : 450.269.9996
mfcoiffure@bellnet.ca

marie-france coiffure

385, Chemin de la Baie, Rivière-Beaudette, Qué • J0P 1R0

450.601.5150

Les Paysagements Martin André

Résidentiel & Commercial

Dre. Miriam Safadi

Docteure en médecine dentaire
info@cliniquedentairelacstfrancois.com

Tel.: 450-267-2200
2180 rue Principale
Saint-Zotique (QC)
JOP 1Z0

CLINIQUE DENTAIRE
LAC ST FRANÇOIS

Construction
Lalonde

Sable • Terre • Pierre



BIONEST
Incorporé à l'Environnement™

VENTE ET TRANSPORT

Yves Lalonde, prop.

Bur.: 450.269.2025

Fax: 450.269.3011

Courriel: yves.lalonde1@hotmail.ca

474, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0

**EXCAVATION
TERRASSEMENT
INSTALLATION
FOSSE SEPTIQUE**

RBQ 1956-5779-11

RÉSIDENTIEL. COMMERCIAL. INDUSTRIEL. RESTAURATION



450.374.2454

RAYCO

ÉLECTRIQUE ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

André Pagé
Propriétaire

Cell.: 450-377-7578

260, chemin de la Rivière
Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0
Téléphone: 450-377-2868
Télécopieur: 450-269-2004



RBQ : 2636-9405-96

Michel Théorét
Président
Cell.: 514 820-3749

1080, rue principale
St-Zotique (Québec)
JOP 1Z0

Tél.: 450 267-3601
Sans frais : 1-800 344-3601
Fax : 450 267-4449

pavagetheoret@bellnet.ca

Municipalité de *Rivière-Beaudette*

Adresse

663, chemin Frontière,
Rivière-Beaudette, Québec, Canada, J0P 1R0

Mairie

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h00

Vendredi: 8h30 à 12h00

Téléphone

Pour nous joindre:
450 269-2931

RIVIERE-BEAUDETTE.COM

